

Séance publique du 5 février 2018

Médecins et guérisseurs à Rome et dans l'Occident romain

Michel GAYRAUD

Recteur honoraire

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

Asclépios, Hippocrate, Scribonius Largus, Pline l'Ancien, Galien, Caton l'Ancien, oculistes, mages, astrologues, sages-femmes.

RÉSUMÉ

Les médecins n'apparaissent à Rome qu'après la transplantation du dieu Esculape dans son temple de l'île Tibérine (début du III^e s. av. J.C.). Ils se sont aussi répandus dans les provinces occidentales de l'Empire romain. Mais les résistances ont été nombreuses et les médecins ont toujours eu la concurrence des astrologues, mages et guérisseurs. Outre les généralistes, certains étaient spécialisés (chirurgiens, ophtalmologues, obstétriciennes, médecins du travail, médecins militaires). Les femmes à exercer ont été rares. La majorité des médecins étaient des esclaves et des affranchis. Certains ont pu parvenir à des positions sociales très élevées, en particulier les médecins impériaux.

Longtemps Rome n'a pas connu de médecins. La médecine était un art grec que son père Hippocrate de Cos (460 – 370 av. J.C.) a séparé de la philosophie et de ses hypothèses sans fondement, telle que la théorie unitaire du corps, pour l'asseoir sur la compréhension des causes de la maladie, seules à pouvoir déterminer ce dont le corps a besoin pour se rétablir. La médecine grecque dépassait donc le hasard, l'empirisme, la superstition, la magie. Rome, à cette époque-là, ne connaissait qu'une médecine domestique proche des invocations religieuses et des recettes transmises de bouche à oreille dans les milieux aussi bien ruraux qu'urbains. Caton vers 160 av. J.C., tenant de cette médecine romaine, avait selon Pline l'Ancien un livre de recettes à l'aide duquel il soignait son fils, ses esclaves et ses amis. On y trouvait des remèdes issus de toute la nature et de ses créatures. Ce sont des médicaments à base de laine, d'œuf, de sang de chien mais aussi de punaises, de blattes, d'araignées, de hérissons seuls ou mélangés dans de l'huile, du vinaigre et du safran. Pour soigner les vers intestinaux, par exemple, le remède était moins violent, à base de fleurs de grenadier, de fenouil, d'encens, de miel et de marjolaine sauvage, mais Caton terminait en enjoignant au patient de monter sur un piédestal carré et d'en sauter dix fois avant d'aller faire de la marche.

Ces recettes étaient censées guérir les maladies les plus fréquentes à Rome. Galien au II^e s. ap. J.C. a donné, dans son traité « Comment reconnaître les meilleurs médecins », une longue liste impressionnante de maladies que le bon médecin devait être en mesure de traiter : elle va de la goutte à la migraine, ou d'une attaque cérébrale à une toux sanguinolente. Pour faire simple on dira que les catégories des maladies les

plus fréquentes à Rome étaient au nombre de quatre. D'abord les maladies infectieuses dues à l'insalubrité des immeubles collectifs sans eau courante ni installations hygiéniques. Ensuite les difficultés respiratoires entraînées par la pollution de l'air, les émanations des braseros et des lampes à huile, les vapeurs de soufre et d'ammoniaque dans certains quartiers comme ceux des teinturiers. En troisième lieu, les troubles gastriques étaient également fréquents, entraînés par la mauvaise qualité de l'alimentation, les stockages douteux des céréales, fruits et légumes, les viandes et poissons avariés, enfin la qualité médiocre de l'eau qui circulait dans des conduites en plomb ou qui stagnait dans des vases métalliques. Achéons ce tableau éloigné des fastes de la Rome antique en rappelant que nombreuses étaient les douleurs articulaires et osseuses, liées aux longues marches des soldats ou des marchands et aux mauvaises conditions de travail des artisans et des paysans.



Hippocrate. Musée d'Ostie.



Galien. Faculté de médecine de Montpellier

De tout cela découlait une espérance de vie assez basse. On entre ici dans un domaine de recherche, la démographie antique, qui est encore largement à explorer. La source de base est constituée par les épitaphes qui indiquent l'âge du décès. Mais ce n'est pas systématique et les habitudes sont variables d'une région à l'autre. On obtient 21 ans d'âge moyen du décès à Rome, 27 en Gaule, 37 en Espagne, 45 en Afrique du Nord. A ce rythme-là la population de l'Empire aurait décré de moitié par siècle. Dans ces conditions les études sur le poids social de la maladie ou sur les maladies selon les sexes et les âges sont encore à faire.

Le fil conducteur de cette communication n'est donc pas la médecine et ses traitements, mais l'homme médecin, homme au sens générique. Après l'étude des sources antiques, on verra la naissance du médecin romain : comment et quand il a été introduit et jusqu'à quel point il a pu vaincre les résistances de l'ancien temps. Nous dresserons ensuite le portrait du médecin à la fin de la République et au début de l'Empire, aussi bien sous l'angle professionnel de l'exercice du métier que sous son aspect social pour mesurer sa place dans la société.

1. Les sources

La documentation antique est abondante : la littérature scientifique de l'époque, l'épigraphie et l'archéologie.

1.1. La littérature

En ce qui concerne la littérature, on distingue les botanistes, les encyclopédistes et les médecins eux-mêmes.

1.1.1. Les botanistes

Le seul botaniste qui fasse une place au médecin est Scribonius Largus qui, sous les règnes de Tibère et de Claude (environ 20 -50), écrit un ouvrage intitulé « Préparations » contenant 271 recettes fondées en grande majorité sur des substances végétales mais qui fait aussi une part au médecin et à sa formation pharmacologique et éthique. C'est notamment lui qui a traduit en latin le Serment d'Hippocrate.

1.1.2. Les encyclopédistes

Plinie l'Ancien est le principal des encyclopédistes. Les livres 28 et 29 de son « Histoire naturelle », écrite vers 70 ap. J.C., donnent de nombreuses informations sur les drogues mais surtout, ce qui retient l'attention ici, il exprime un point de vue sur les médecins encore héritier de Caton, mort depuis deux siècles, ce qui en dit long sur les résistances rencontrées par la doctrine hippocratique.

Le point de vue exprimé par Celse (A. Cornelius Celsius), un riche Romain qui vivait cinquante ans avant Plinie, était beaucoup plus nuancé. Dans son Encyclopédie sur les Arts, on trouve huit livres consacrés à la médecine. Il y reconnaît les mérites de la médecine grecque, profession qui a été embrassée par « des hommes qui sortent de l'ordinaire » depuis Hippocrate en une chaîne continue. Sans doute médecin lui-même, il prône donc la rationalité mais cela ne l'empêche pas de considérer que les savoirs populaires peuvent surpasser les spécialistes grecs.

1.1.3. Les médecins

Parmi les médecins, c'est Galien qui est notre source principale. Né en 129 dans une famille aisée de Pergame où se trouvait un grand temple à Asclépios, son arrière-grand-père avait été géomètre et arpenteur, son grand-père et son père de riches architectes qui avaient acquis plusieurs propriétés. Orienté vers l'étude de la médecine à l'âge de 16 ans, il quitta Pergame après la mort de son père et poursuivit ses études à Smyrne et Alexandrie. C'est là qu'il fut formé par des maîtres hippocratiques et qu'il commença à acquérir une grande culture livresque, développée ensuite grâce à une immense bibliothèque personnelle. Il en retint l'idée qu'il n'y a pas de véritable médecin qui ne conjugue l'expérience et la philosophie. De là sont issus les dix-sept livres de ses Commentaires d'Hippocrate qui en font la figure centrale de l'histoire de la médecine occidentale jusqu'au Moyen-Âge.

C'est donc pour notre sujet la source principale avec toutefois la remarque que la source de Galien à son tour est Hippocrate. Galien, d'ailleurs, cite le nom d'Hippocrate 2500 fois dans son œuvre. La question qu'on peut se poser est donc de savoir comment l'œuvre d'Hippocrate est devenue un modèle de référence dès l'Antiquité. Cicéron, par exemple, le cite dans ses Lettres à Atticus, dans son traité « De natura rerum », dans son discours « De oratore ». C'est du I^{er} siècle ap. J.C. que datent les premières éditions d'Hippocrate à Rome. L'œuvre est immense. Le corpus attribué à Hippocrate qui compte une soixantaine de traités disparates dans leur contenu, leur datation et leur style a sans doute dix-neuf auteurs différents mais leurs enseignements suivent les préceptes d'Hippocrate. Galien le connaissait par sa bibliothèque mais aussi parce qu'en circulaient des résumés, des préceptes et des manuels. Pour n'en prendre qu'un seul exemple, je citerai le livre intitulé « Problèmes hippocratiques » qui vient d'être publié en 2017 par Jacques Jouanna, membre de l'Institut, et qui constitue aux éditions Belles Lettres le tome XVI des œuvres

d'Hippocrate. Le procédé est bien connu dans l'Antiquité : il s'agit de questions-réponses dans le contexte des banquets de Xénophon et de Platon. On trouve ici cent-trente questions posées à Hippocrate et les réponses qui leur sont apportées. À titre d'exemple voici la question CXIX : « *Comment se fait-il que les hommes âgés (les gérontes dans le texte) soient chauves ?* ». Et voici la réponse d'Hippocrate : « *Tout excès et tout manque causent d'habitude une affection. De même que chez ceux qui jeûnent l'excès de la sécheresse cause une affection en provoquant la chute des poils, de même précisément chez les hommes âgés l'excès de l'humidité produit naturellement le même effet. Et considère la vérité de cela à partir des territoires fort secs et au contraire fort humides qui sont tout à fait inaptes à la reproduction* ».

1.2. Les sources épigraphiques

Les sources épigraphiques, parfois assez fournies, sont inégalement réparties. Leur intérêt majeur est de montrer que des médecins ont exercé dans les provinces de l'Occident. Influence peut-être de Rome mais surtout de la ville grecque de Marseille qui dans le domaine culturel a joué un rôle de premier plan, par exemple en diffusant l'enseignement de la rhétorique. Pline l'Ancien (H.N. 29, 5) disait que Marseille était célèbre par ses médecins dont certains rétribués par le trésor municipal et que deux d'entre eux étaient venus exercer à Rome sous le règne de Néron. Bernard Rémy, professeur à l'Université de Grenoble, a étudié, dans les années 1980-1990, les inscriptions des médecins en Gaule, Germanie, Péninsule ibérique et Grande-Bretagne. Ce sont parfois des dédicaces aux divinités et aux empereurs, mais plus souvent des épitaphes. Leur nombre est fonction de la romanisation de la province. Dans toute la Péninsule ibérique (Bétique, Tarraconaise et Lusitanie) on connaît ainsi 19 médecins dont 3 oculistes, en Gaule 23 médecins en Narbonnaise et dans les Trois Gaules, en Germanie Supérieure 14 et en Germanie Inférieure 4. Leur répartition géographique permet deux observations. D'abord ils sont plus nombreux en Gaule méridionale que dans les Gaules du Nord et de l'Ouest, en Andalousie que dans le centre et l'ouest de la Péninsule. Ensuite les inscriptions proviennent des grandes villes. En Espagne : Emerita, Corduba et Tarraco capitales des trois provinces, en Gaule : Arles, Vienne, Aix, Nîmes, Narbonne, Bordeaux, Lyon, Autun alors qu'il n'y a aucune découverte dans les campagnes de l'Ouest. Pour la Bretagne, on trouve ces inscriptions dans des lieux de garnisons en raison de l'existence de médecins militaires. Il en est de même en Germanie : Mayence, Cologne, Xanten.

On reviendra plus loin sur les apports de ces documents épigraphiques qui font connaître des femmes médecins, des généralistes, des spécialistes (oculistes, médecins du travail, médecins publics), et surtout qui permettent de voir à quelle couche sociale ils appartiennent. Le risque est évidemment que l'éloge *post mortem* soit exagéré. En Afrique Proconsulaire un médecin de Théveste est dit dans son épitaphe « *medicus nominatus per orbem terrarum* ». C'est l'image que le médecin veut donner de lui ou que ses proches ont voulu laisser.

1.3. Les sources archéologiques.

Certaines données de l'archéologie médicale n'intéressent pas le point de vue que j'ai adopté, c'est-à-dire l'étude professionnelle et sociale des médecins. C'est le cas des fouilles menées dans les sanctuaires des dieux guérisseurs. En revanche les lieux d'exercice et les instruments d'auscultation ou de chirurgie qu'on a trouvés sont essentiels pour mon propos.

Tous les médecins, on le verra, n'ont pas une maison et un cabinet de consultation. Ceux qui sont assez aisés pour s'installer peuvent vivre dans de belles demeures à atrium comme celle de Pompéi appelée « la maison du chirurgien » parce qu'on y a trouvé une quarantaine d'instruments de chirurgie (sondes, cathéters, pincés, bistouris et forceps). Elle est de plan régulier autour de l'atrium. La partie postérieure est occupée par un jardin sur lequel donne une pièce décorée de peintures dont l'une représente une femme en train de peindre.



Intervention chirurgicale sur Enée.
Musée Archéologique Naples, 1^{er} siècle.

Les instruments de chirurgie sont nombreux. Ils pouvaient être placés dans une trousse ou un étui car les médecins étaient amenés à se déplacer pour les urgences. Ceux qui étaient les plus employés avaient un double usage, spatule à une extrémité, scalpel à l'autre par exemple. On peut aussi rattacher à cette catégorie d'instruments les cachets d'oculiste. C'était de petits prismes de pierre, larges de quelques centimètres, de faible épaisseur, qui portent sur les faces des barrettes pour estampiller les collyres. On a donc sur ces documents à la fois le nom du médecin ou du fabricant du collyre, le nom du remède et le nom de la pathologie qu'il soigne avec la posologie. Environ trois cents cachets d'oculiste ont été répertoriés. Ils proviennent essentiellement de Gaule, de Germanie et de Bretagne.

2. La naissance et l'évolution du médecin romain

L'accouchement fut difficile, l'adolescence ingrate et l'âge mûr encombré des séquelles de maladies infantiles.

Il faut dire que déjà la naissance n'était pas souhaitée. La médecine domestique pratiquée par le père de famille suffisait, pensait-on, à faire face aux besoins de toute la maisonnée. Les recettes étaient souvent magiques comme je l'ai montré dans ma communication sur Marcellus et son traité sur les médicaments (*Bulletin de l'Académie*, t.39, 2008, p.307-317). Il s'agissait d'une médecine rurale qui pouvait être aussi introduite en ville par les propriétaires de domaines.

2.1. La naissance

C'est à partir du début du III^e siècle av. J.C. que la médecine grecque quitta le monde de la mer Égée et de la Sicile pour devenir le système médical dominant en Italie et dans les régions occidentales. Les premières indications sur la mise en rapport du monde romain avec la médecine grecque ont concerné l'importation du dieu Asclépios. Il s'agissait de défendre l'État contre une épidémie. Après trois ans de « peste » les prêtres consultèrent les Livres Sibyllins qui révélèrent que l'épidémie ne pourrait être arrêtée qu'en allant chercher Asclépios dans son sanctuaire d'Épidaure. L'année suivante, en 293 av. J.C. une ambassade officielle fut envoyée par le Sénat. Le dieu accepta la requête et il fut emmené en Italie sous la forme d'un serpent qui, dans la mythologie, avait aidé le dieu à ranimer son premier patient. Au retour, le bateau qui transportait les ambassadeurs mouilla à Antium au sud de Rome. Le serpent s'échappa et nagea jusqu'à terre pour se réfugier dans un temple. On craignit qu'il y reste et n'aille pas à Rome. Au bout de trois jours, le serpent revint sur le bateau, mais à l'arrivée à Rome il s'échappa de nouveau et chercha refuge dans l'île Tibérine. C'est là qu'un temple lui fut érigé et la peste disparut. De ce récit, on peut tirer deux conclusions. D'abord, que l'introduction d'Asclépios fut un acte officiel de l'État et, ensuite, que la position du temple sur l'île Tibérine est conforme à celle de nombreux temples d'Asclépios en limite de ville. Ce temple devint un sanctuaire très populaire au I^{er} siècle av. J.C. Les esclaves malades y étaient exposés par les maîtres qui ne voulaient pas les prendre en charge.

Médecin dans son cabinet. Ostie. 1^{er} siècle ap. J.C.



C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers médecins. Ainsi le très connu Archagatos, originaire du Péloponnèse, en 219 av. J.C. Son « cabinet » était situé au carrefour des Acilii, du nom d'une famille qui a joué un rôle éminent dans le soutien de tout ce qui était grec. Mais parce qu'il incisait et cautérisait les plaies, il fut appelé « le bourreau » ce qui montre les fortes réticences à l'égard de sa discipline, si bien qu'il finit par quitter Rome et abandonner sa pratique.

2.2. Une jeunesse difficile

Les premières décennies furent donc ardues. Une hostilité véhémement se développait contre tout ce qui était d'origine grecque et donc aussi contre la médecine.

On le voit déjà avec l'entrée du médecin au théâtre dans la comédie de Plaute « Les Ménéchmes ». Il s'agit d'une histoire compliquée de frères jumeaux. Alors qu'ils étaient enfants, Ménéchme fut enlevé et vendu en esclavage. En souvenir on appela son frère du même nom. Mais leur ressemblance physique entraîna des quiproquos de plus en plus comiques. Le premier Ménéchme une fois retrouvé fut ainsi taxé de folie et le grand-père demanda la consultation d'un médecin grec. Celui-ci parle un galimatias difficile à comprendre, use d'un vocabulaire mi-grec mi-latin, donne des noms faussement savants aux maladies et, de plus, se fait le partisan d'une théorie médicale fondée sur les bruits du ventre. Voici quelques échanges de la scène 7 acte 5 :

-Le médecin : *Buvez-vous du vin blanc ou du vin rouge ?*

-Ménéchme : *Pourquoi ne me demandez-vous pas si d'habitude je mange du pain blanc ou du pain jaune, si je mange des oiseaux à écailles, du poisson à plume ?*

-Le médecin : *Dites-moi, vos yeux deviennent-ils durs habituellement ?*

-Ménéchme : *Imbécile, me prenez-vous pour une sauterelle ?*

-Le médecin : *Dites-moi, entendez-vous quelques fois crier vos boyaux ?*

-Ménéchme : *Quand j'ai mon soûl, ils se taisent. Quand j'ai faim, ils crient.*

C'est ainsi que Plaute à la fin du III^e siècle av. J.C. introduit le personnage d'un médecin ridicule dans le théâtre. Cependant l'intérêt pour l'historien est de remarquer qu'il existait déjà un vocabulaire technique de la médecine, complexe et étendu.

L'attaque la plus violente fut celle de Caton vers 160 av. J.C. Il faisait preuve d'une hostilité véhémement contre tout ce qui était grec, les Grecs étant par nature une race perverse et indocile de charlatans. Trois reproches viennent étayer dans son *De Agricultura* cette hostilité aux médecins grecs : la médicalisation attire l'afflux de la racaille de la terre entière ; les médecins ont le droit de tuer leurs patrons en toute impunité ; la médecine grecque entraîne la décomposition de la famille.

2.3. La maturité

L'intégration de la médecine grecque s'est faite par l'installation de médecins grecs. Ce fut, d'abord, par des responsables politiques et militaires : des gouverneurs, des généraux qui ramenèrent d'Orient des médecins personnels, de la même manière qu'en littérature Scipion Émilien s'attacha l'historien Polybe, originaire d'Achaïe. Ainsi Cn. Octavius, envoyé en 168 av. J.C. pour régler les affaires de la Grèce après la guerre contre Persée, prit comme médecin Athenagoras de Larissa. Sp. Postumius Albinus, en mission en Grèce en 146-145, eut comme médecin Ammonios d'Athènes. Cette mode s'étendit à la riche bourgeoisie. Pour prendre l'exemple de Cicéron et de son entourage, il défendit en 66 av. J.C. A. Cluentius Habitus accusé d'empoisonnement. Ce notable avait un médecin personnel, Cléophante, lui-même assez riche pour avoir un esclave. Vingt ans plus tard en 46, Cicéron recommanda le médecin Asclépios de Patras à un ami.

À la fin du I^{er} siècle av. J.C. le médecin immigré le plus influent, champion de la médecine grecque à Rome, était Asclépiade. Son succès fut exceptionnel dans les années 70-50. Il attirait à Rome des élèves de toute la Méditerranée, de Sicile, d'Épire, de Syrie. Il enseignait que le corps était fait de particules invisibles et que la santé était fonction de leurs mouvements libres. Son slogan, qui lui valut sa réputation, était « rapidement, sûrement, agréablement ». Il conseillait une utilisation généreuse du vin,

une gymnastique douce, une alimentation régulière, des marches, des massages et des bains, ce qui en fait l'un des pères du thermalisme.

De ces diverses arrivées de médecins grecs, découla la décision de César, en 49 av. J.C., de conférer la citoyenneté romaine à tout médecin exerçant à Rome, et dix ans plus tard les médecins à travers l'Empire reçurent l'exemption du logement des soldats. Auguste après sa guérison en Espagne en 23 av.J.C, grâce au médecin Antonius Musa, accorda une immunité fiscale perpétuelle à ceux qui pratiquaient la médecine.

2.4. Les séquelles

Rien n'était réglé pour autant au début de notre ère. Divers événements contrarièrent le portrait flatteur du médecin qui se développait. Le cas le plus évident fut la mort de l'empereur Claude en 54 dont la rumeur rendit coupable Agrippine avec l'aide de son médecin, alors que le médecin personnel de l'empereur ne fit rien pour le sauver.

À partir d'événements de ce type se développa une critique dont Pline l'Ancien s'est fait l'écho dans son *Histoire Naturelle* (29, 20). Elle portait sur trois points. D'abord les médecins aiment l'argent, se font payer grassement et sont même voleurs. C'est une ancienne critique qui remonte à la Grèce elle-même. On en trouve une expression amusante dans la fable 87 d'Esoppe intitulée « La vieille et le médecin » : *« Une vieille femme qui avait les yeux malades fit appeler moyennant salaire un médecin. Il vint chez elle et à chaque onction qu'il lui faisait, il ne manquait pas, tandis qu'elle avait les yeux fermés, de lui dérober ses meubles pièce à pièce. Quand il eut tout emporté, la cure étant terminée, il réclama le salaire convenu. La vieille se refusant à payer, il la traduisit devant les magistrats. Elle déclara qu'elle avait bien promis salaire s'il lui guérissait la vue, mais que son état était pire qu'avant. « Car, dit-elle, je voyais alors tous mes meubles et à présent je ne vois plus rien ». C'est ainsi que les malhonnêtes gens ne voient pas que leur cupidité fournit contre eux des pièces à conviction ».*

Second grief, les médecins commettent des abus sexuels. Ils déshabillent les malades, les palpent et ne résistent pas aux tentations. Ainsi Martial se moque des maris trompés par le médecin de leur femme. Par exemple, dans l'Épigramme 71 du livre XI : *« Léda déclare à son vieux mari qu'elle est hystérique (...) Son mari lui permet de demander à d'autres ce qu'il ne plus faire lui-même (...). Arrivent les médecins et disparaissent les matrones. Elle entre en danse, ô le fâcheux remède ».*

Enfin, les médecins commettent des maladresses qui attisent la haine des malades. Galien lui-même cite le cas de Callianax qui avait la manie de réciter des vers pour annoncer leur mort aux malades. Ce manque de délicatesse est attesté bien souvent. Aelius Aristide en 166 consulte plusieurs médecins pour une tumeur abdominale. Certains parlent d'opération, d'autres de drogues. Mais certains préfèrent flatter le patient et ne méritent que le mépris.

3. Le médecin et ses malades

3.1. La profession de médecin

Existe-t-il une profession de médecin ? La notion de médecin dans l'Antiquité est difficile à cerner. Si nous appelons médecin tous ceux qui se proposent de traiter les maladies en vue de les guérir, il n'existe pas dans l'Antiquité de groupe cohérent. Le

titre de médecin n'est en aucun cas une garantie de compétence. Comme l'écrivait Philon d'Alexandrie vers 50 ap. J.C, en médecine il y a ceux qui savent presque tout sur le traitement des affections mais qui ne peuvent en donner aucune explication et ceux qui savent expliquer les causes mais sont incapables de contribuer au rétablissement du malade.

C'est Scribonius Largus, à l'époque de Claude, qui utilise le mot *professio* pour caractériser l'activité du médecin dans son ouvrage sur « Les préparations ». Il est tentant de traduire par « profession » au sens moderne. Mais son sens premier est celui de « déclaration publique ». Ceci remonte à Hippocrate et à son Serment : le médecin par sa déclaration (*professio*) s'impose les devoirs de la médecine, c'est-à-dire par-dessus tout le devoir de guérir et de ne pas nuire. On a le même sens de *professio* dans la préface du traité de Celse « De la médecine » (Préf. 8-11).

Mais il n'y a pas de critère légal énonçant qui pouvait être médecin. Le droit romain déclare illégales certaines pratiques (empoisonnement, philtres d'amour par exemple) mais ne dit pas qui est médecin. Le juriste Ulpien définissait le médecin comme quelqu'un utilisant des méthodes physiques pour traiter les patients mais admettait que la guérison pouvait être obtenue par d'autres moyens. En l'absence de tout cadre juridique, le patient pouvait décider seul qui était ou non médecin.

3.2. Les autres personnels de santé.

C'est là qu'interviennent les différences avec les autres personnes qui disent, elles aussi, guérir ou pouvoir guérir, à savoir les prêtres, les astrologues, les mages et les guérisseurs. Ce sont ceux qui considèrent que les maladies sont causées par les dieux et qu'elles doivent être traitées par des moyens religieux, des incantations, des prières, des chants et des charmes :

– **les prêtres**. Toutes les divinités pouvaient jouer un rôle de protection et de guérison. Il est donc trompeur de parler de dieux guérisseurs comme s'ils formaient une catégorie particulière. On peut s'adresser à n'importe quel dieu local ou universel. Beaucoup de sanctuaires étaient remplis de boiteux et d'aveugles qui venaient demander la charité et attendre l'espoir d'une guérison. On y trouvait des ex voto en terre cuite ou en bois représentant les parties du corps malade (pieds, mains, yeux, organes sexuels).

– **les astrologues** disaient aussi prévoir les maladies. La croyance dans leurs capacités était très répandue, comme le ridiculise Juvénal dans la Satire VI (vers 577-581) à propos d'une femme : « *Lui plaît-il de se faire porter jusqu'à la première borne milliaire, elle compulse son manuel pour savoir à quelle heure. Le coin de son œil lui démange-t-il pour l'avoir trop frotté, elle ne demande un collyre qu'après vérification de l'horoscope. Malade et alitée, elle ne croit pouvoir prendre de nourriture qu'à l'heure fixée par son Petosiris* ». Beaucoup de textes d'astrologie antique ont une composante médicale, par exemple déterminer le meilleur moment pour prendre un médicament en fonction du zodiaque ou fixer le moment où le patient devait s'aliter.

– **les mages** recouraient, quant à eux, à des traitements à base d'incantations, de talismans, d'amulettes diverses, voire même d'excréments, de sueur ou de sang menstruel. Dans son livre 30 (chap.30), Pline l'Ancien écrit que « *dans la fièvre quarte, la médecine clinique est à peu près impuissante. Aussi nous allons indiquer pour cette affection bon nombre de remèdes des mages, et d'abord ceux qu'ils recommandent de porter en amulettes : la poussière dans laquelle un épervier s'est roulé ; la dent la plus longue d'un chien noir ; la guêpe qui vole toujours seule : on la prend de la main gauche et on l'attache au cou du fébricitant* ».

– mais les concurrents les plus dangereux des médecins, ceux dont ils ont peine quelquefois à se distinguer, ce sont *les guérisseurs* qui s'agglutinent au chevet des malades pour offrir leurs services. Certains, appelés *circulatores*, se déplacent de ville en village, de foire en marché, et combinent l'exercice de la guérison avec des activités marchandes, par exemple la vente de drogues. Mais il y a aussi des régions connues pour leur savoir de guérison. Ainsi au centre de l'Italie, le pays des Marse qui avaient la réputation de charmeurs de serpents et qui pouvaient descendre de leurs collines jusqu'à Rome où on les voyait préparer leurs remèdes. Au II^e siècle ap. J.C. existent aussi des guérisseurs stables, installés en ville, qui perçoivent un salaire pour leurs services. C'est là que se pose la question de la spécificité du médecin.

3.3. La spécificité du médecin

Depuis Hippocrate le médecin cherche à comprendre les causes. Une fois celles-ci identifiées, il administre ce dont le corps a besoin pour se rétablir. Le médecin dépasse donc le hasard et l'empirisme du guérisseur. C'est pourquoi sa formation est l'élément distinctif de tous les autres guérisseurs. On peut distinguer deux types de formation : l'apprentissage chez un maître et l'apprentissage à l'armée.

3.3.1. L'apprentissage chez un maître

Dans ce cas, l'aspirant praticien s'engage auprès d'un médecin en exercice. Il rejoint sa famille et en fait partie comme un fils ou un frère. C'est à ce moment-là qu'intervient le Serment qui est donc un contrat d'apprentissage, mais d'un type particulier puisque les obligations dureront toute la vie. Le traité d'Hippocrate intitulé « Le Serment » (traité 58) est d'une date controversée, peut-être le V^e ou le IV^e siècle av.J.C, et n'est peut-être pas l'œuvre d'Hippocrate. Mais il était considéré comme un résumé de ses pratiques. Ce qui le caractérise le plus c'est sa tonalité religieuse. En voici le début : « *Je jure par Apollon médecin, par Asclépios, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin, de remplir selon ma capacité et mon jugement ce serment et ce contrat : de considérer d'abord mon maître en cet art à l'égal de mes propres parents ; de mettre à sa disposition des subsides et, s'il est dans le besoin, de lui transmettre une part de mes biens* ». Les points importants qui suivent sont au nombre de trois :

- 1) ce qui importe le plus au médecin, c'est le bien du malade,
- 2) le médecin est le protecteur absolu de la vie dès le sein de la mère,
- 3) la conduite du médecin au domicile du malade est fondée sur la discrétion absolue et sur le refus de tout bénéfice personnel et de privilège sexuel.

Ce serment était assez prestigieux pour qu'on y fasse des allusions sur des pierres tombales, mais il n'est devenu le symbole de la profession qu'au IV^e siècle ap. J.C. C'est à partir de ce moment-là qu'on commence à trouver des preuves de sa prestation bien qu'il ne semble pas avoir été universellement imposé. À la formation pratique devait se joindre selon Galien une formation théorique et livresque sur les types de thérapies et sur l'anatomie notamment. Aucun diplôme ne validait cette formation mais les connaissances accumulées pouvaient faire l'objet d'éloges dans les épitaphes. Ainsi à Tarragone Tib. Claudius Apollinus est qualifié de « très savant dans l'art médical (*ars medicina*) » (C.I.L. II, 4313). Cet apprentissage peut prendre quelques mois ou quelques années. Mais on connaît des cas surprenants. Ainsi à Aix (C.I.L. XII, 533) une longue épitaphe fait le récit de la vie d'un jeune homme mort à 19 ans qui pourtant avait eu le temps de mener sa formation de médecin et d'apprendre à combattre dans l'amphithéâtre, ce qui laisse penser qu'il était en réalité spécialisé dans les soins donnés aux gladiateurs et aux bestiaires.

3.3.2. La formation militaire

Ceci nous conduit à un autre type de formation, la formation militaire, car les chefs ont rapidement compris l'intérêt de dépêcher des équipes médicales pour accompagner les troupes. Les combats et les déplacements entraînaient de nombreuses blessures et facilitaient la propagation des maladies. Comme l'armée romaine était implantée le long des frontières, il n'était pas possible de renvoyer les blessés chez eux. On adopta donc un plan standard d'hôpital (*valetudinarium*) où pouvaient être formées de jeunes recrues. C'était de grands bâtiments rectangulaires comme celui de Neuss en Allemagne (90 x 50 mètres), construit autour d'une cour centrale avec de petites chambres qui s'ouvraient sur les couloirs, une salle d'opération comme en témoignent les instruments chirurgicaux qu'on y a trouvés, des magasins, cuisines et latrines. Dans chaque légion il y avait plusieurs médecins qui pouvaient être des maîtres d'apprentissage. Après plusieurs années de service, ils revenaient à la vie civile et poursuivaient leurs activités.

3.4. L'exercice du métier

Comme dans les temps anciens il pouvait exister encore des médecins itinérants qui portaient sur les routes à la recherche de patients. En ce cas l'action du médecin était limitée par les médicaments et les instruments qu'il avait à sa disposition et par le temps qu'il pouvait consacrer à son patient avant de reprendre la route, mais « est-ce en passant qu'un médecin traite ses malades ? » comme le dit Sénèque (Lettres 40, 5).

Le médecin travaillait donc généralement dans sa propre maison qu'il transformait en cabinet, en officine voire en clinique où les malades pouvaient séjourner plusieurs jours. À Pompéi vingt-cinq maisons ont fourni des instruments médicaux dont certaines donnaient sur la rue avec un accès limité aux pièces domestiques et au jardin. À Rimini, les patients étaient auscultés dans une pièce où on trouvait aussi des installations pour se laver tandis que le médecin et sa famille vivaient à l'étage supérieur.

D'ordinaire le médecin est un généraliste (*medicus, medicus ordinarius*) mais il existait aussi des spécialistes : des ophtalmologistes (*ocularius*) connus par les cachets d'oculiste, des chirurgiens, des obstétriciennes. Mais quel qu'il ait été, il devait avoir la « bienséance » que Galien décrit dans son traité du même nom. Des vêtements propres, des ongles soignés, des cheveux bien peignés, une fraîcheur agréable (surtout pas d'haleine vineuse ni d'aisselles malodorantes), mais aussi pas de plaisanterie intempestive, pas de termes techniques déroutants, pas de grammaire négligée.

C'est dans un autre traité de Galien, « Le Pronostic », qu'on trouve la description précise des actes médicaux de la consultation : l'écoute attentive du patient, l'examen des selles et des urines, la prise du pouls que Galien considérait comme un mouvement des artères, la recherche des causes telles que l'alimentation, les prédispositions, et finalement la thérapie qui consistait surtout en saignées, régimes à base de céréales, de vin, de viandes blanches et de poisson. Les médicaments ne venaient que si la diététique échouait. Alors on utilisait les plantes : Galien cite 475



Oculiste examinant un malade.
Museo della Civiltà Romana.
Giraudon. The Bridgeman Art
Library

« simples » utilisées en fonction de leur identité. Parfois les échecs médicaux sont mentionnés dans les épitaphes et sont autant de critiques voilées à l'encontre des médecins : ainsi telle cette épitaphe d'époque augustéenne, trouvée dans les ruines du théâtre romain de Bâle, aujourd'hui perdue : « je déplorerai toujours la faute déplorable d'un médecin, si les rois n'étaient pas, eux aussi, pareillement emportés vers Orcus. », ou encore celle, aujourd'hui aussi perdue, de ce médecin de la région lyonnaise : « j'ai pu soulager les douleurs de bien des malades, mais je n'ai pu vaincre par mon art ma propre maladie »

4. La place du médecin dans la société.

La profession de médecin était majoritairement composée d'hommes, d'esclaves et d'affranchis mais dont le niveau dans la hiérarchie sociale pouvait être très élevé. Les sources sur ce sujet sont essentiellement épigraphiques. On peut recenser à Rome et dans l'Occident 430 inscriptions de médecins, surtout des épitaphes. Il faut y ajouter environ 200 cachets d'oculistes. Ces inscriptions livrent le nom du médecin, son statut juridico-social et quelques indications sur le rang dans la société, la position dans la hiérarchie médicale, l'organisation de la profession et ses spécialités.

4.1. Un métier d'homme

Les femmes sont peu nombreuses. Dans la Péninsule ibérique, par exemple, on connaît 18 médecins et 2 seulement portent le titre de *medica*. Dans toutes les Gaules sur 23 médecins connus 3 sont des femmes et en Germanie on compte une seule femme pour 20 médecins. Elles ne sont pas nécessairement obstétriciennes bien qu'à Merida, au Portugal, Julia Saturnina ait fait représenter un bébé emmaillotté (C.I.L. II, 497). Elles sont de préférence médecin des femmes et des enfants. Ceci n'est pas étonnant car dans ce domaine existe la concurrence des sages-femmes (*obstetrix*) qui jouent un rôle considérable lors de l'accouchement. Les parturientes se méfient des médecins hommes qui ne pratiquent pas le toucher vaginal et qui, s'ils le jugent utile, confient ce geste à la parturiente elle-même ou à une femme de son entourage. Quant à l'accouchement lui-même, le médecin peut être présent mais n'intervient qu'en cas de difficulté. La sage-femme n'a pas toujours bonne réputation parce qu'on l'accuse d'être une avorteuse, mais Soranos dans son traité sur la gynécologie dresse la liste des qualités qui lui sont nécessaires : de l'instruction, de la mémoire, de la discrétion et une grande robustesse. C'est en assistant à des naissances qu'elle a appris la conduite à tenir, mais elle reste toujours une subordonnée du médecin.

4.2. Des esclaves et des affranchis surtout

Sur les 430 inscriptions de médecins à Rome et en Occident, 260 sont suffisamment explicites pour être exploitées, 41 concernent des esclaves dont 28 trouvées à Rome : ils portent un nom unique grec ou oriental. En Péninsule ibérique 11 médecins sur 18 sont d'origine servile, et en Gaule 8 sur 15.

En ce qui concerne les affranchis, 105 inscriptions les mentionnent dont 45 trouvées à Rome. À l'état-civil ils ont pris le nom de famille de leur ancien maître (Julius, Claudius, Ulpus etc.) mais ont gardé leur nom grec d'esclave comme surnom (Eutyches, Hermes, Epaphrodite etc.).

Les hommes nés libres, qui ne sont pas nécessairement des citoyens, sont donc minoritaires. On les trouve à Rome et surtout dans les armées provinciales. C'est

l'illustration du texte de Pline l'Ancien (H.N. 29, 17) disant que peu de Romains s'adonnent à la médecine et qu'il n'y a d'activité dans cette profession que pour ceux qui parlent et comprennent le grec. En d'autres temps, Cicéron avait déjà écrit que la médecine était un art supérieur à la confection des chaussures mais en ajoutant qu'il convenait à ceux qui avaient un rang approprié dans la société (*Les devoirs*, I, 72).

4.3. Le niveau social

Les médecins sont présents du haut en bas de l'échelle sociale. Mais beaucoup ne sont connus que par leur nom et le titre de *medicus*. Ceux-là vivent modestement d'une profession mal reconnue. Les médecins des petites villes ne sont guère riches, mais ils sont quand même mieux lotis et mieux considérés que la majorité de la population. D'ailleurs, ils peuvent se payer une pierre tombale sculptée et gravée.

Certains s'élèvent dans la société. C'est le cas de ceux qui occupent des fonctions officielles de médecin public ou de médecin du travail dans les grosses sociétés. On peut citer par exemple à Cordoue un médecin au service de tous les colons de la cité, ou encore un médecin qui travaille pour le compte de la société des mines de cuivre. Dans les villes importantes de l'Empire, le conseil municipal nommait des médecins civiques mais, comme ils pouvaient bénéficier d'immunités diverses, notamment le logement des troupes, leur nombre tendit à s'accroître au point qu'Antonin-le-Pieux les limita à 5, 7 ou 10 par ville selon le rang et la taille de celle-ci.

Enfin, au dessus du panier se trouvaient les médecins très riches. Ce sont en particulier les médecins impériaux qui soignaient l'empereur, ses proches et les principaux membres du Sénat et de la cour. Un accès direct à l'empereur signifiait le prestige et la richesse. Ainsi C. Starninius Xénophon médecin de Claude, qui avait en plus un cabinet de ville lui rapportant 500 000 sesterces par an, avait une splendide maison sur la colline du Caelius. Selon Pline, sa fortune était colossale et il laissa un héritage de 30 millions. Le plus connu de ces médecins impériaux est bien sûr Galien qui partit de Pergame pour Rome en 162 et qui entra en contact avec les principaux sénateurs et les membres de la famille impériale. Marc-Aurèle l'appela au départ de la guerre danubienne et, peu après, lui confia la charge de médecin du prince héritier Commode.

Conclusion

Pour conclure, deux remarques :

– L'angle que j'ai choisi peut être considéré comme un aperçu de l'histoire de la médecine antique. Mais cette histoire va bien au-delà de celle des idées médicales. Elle concerne aussi les patients et tous les guérisseurs confrontés à la maladie, ce que Danièle Gourevitch a appelé le « triangle hippocratique », le malade, sa maladie et le médecin.

– On dit souvent que les III^e et IV^e siècles sont un trou noir dans l'histoire de la médecine : peu de textes, peu de mentions de médecins dans les inscriptions. Mais il ne faut pas en conclure au déclin de la médecine après Galien. Car malgré les changements politiques, sociaux et culturels des V^e – VII^e siècles, la médecine hippocratique ne mourut pas. La croyance de Galien dans le dessein sage et bienveillant d'un Créateur rencontra l'idée chrétienne que les compétences médicales, renforcées par l'autorité du passé, venaient de Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

- Gourevitch (D.), Le triangle hippocratique dans le monde gréco-romain. Le malade, sa maladie et le médecin, École française de Rome, fasc 251, 1984
- Gourevitch (D.), Le mal d'être femme. La femme et la médecine dans la Rome antique, Paris, Les Belles Lettres, 1984
- Hirt (M.), Le statut social du médecin à Rome et dans les provinces occidentales sous le Haut-Empire, dans Archéologie et Médecine, VII^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes 1986, p. 95-109
- Jouanna (J.), Hippocrate, 2^e édit., Paris, Les Belles Lettres, 2017
- Nutton (V.), La médecine antique, trad.fr, Paris, Les Belles Lettres, 2016
- Rémy (B.), Les inscriptions de médecins en Gaule, dans Gallia, t.XLII, fasc.1, 1984, p.115-152
- Rémy (B.), Les inscriptions de médecins dans la province romaine de Bretagne, dans Archéologie et Médecine, Antibes 1986, p. 69-94
- Rémy (B.), Les inscriptions de médecins dans les provinces romaines de la Péninsule ibérique, dans Revue des Études Anciennes, 93, 1991, p.321-364
- Rémy (B.), Les inscriptions de médecins découvertes sur le territoire de Germanie, dans Revue des Études Anciennes, 98, 1996, p. 133-172